

METTRE EN ŒUVRE ET ÉVALUER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

FICHE DE CAPITALISATION

Mai 2024

EN BREF

L'évaluation est l'outil privilégié de rationalisation de l'action publique. Elle consiste à comparer les résultats aux moyens qu'elle met en œuvre, qu'ils soient juridiques, administratifs ou financiers et aux objectifs initialement fixés. Elle se distingue du contrôle et du travail d'inspection en ce qu'elle doit aboutir à une analyse partagée sur la pertinence et l'efficacité de la politique et non à la simple vérification du respect des normes administratives et techniques. Dit autrement, l'évaluation est à considérer comme un outil de production de connaissance, une démarche ou encore un mode de questionnement sur sa stratégie, son programme ou projet. Elle permet de prendre du recul et d'obtenir des éléments objectifs robustes permettant de se positionner sur les suites à donner.

Cette fiche présente des éléments objectifs pour évaluer sa stratégie de mise en œuvre de la démocratie alimentaire. Ce sont des éléments issus des travaux de Terres en villes (2023) sur la démocratie alimentaire.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT D'ASSOCIER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS DANS LEUR DIVERSITÉ DANS LES DÉMARCHES DE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE ?

« Sur un territoire comme le nôtre, on ne peut pas se dire qu'on va lancer une action sans se poser la question de sa pertinence ou non. Le programme d'actions qui a été voté par les élus répond aux besoins de terrain. Il est validé par les acteurs de terrain pour être ensuite mis en œuvre. Or, qui dit mise en œuvre, dit moyens humains et financiers. On accompagne les acteurs de l'aide alimentaire, les asso-

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- **Souveraineté alimentaire par le peuple**
- **Accès de toutes et tous à une alimentation saine et de qualité**
- **Gouvernance participative des systèmes alimentaires**

ciations, les Tiers-lieux, le réseau VRAC, les jardins partagés, etc. C'est parfois important de s'arrêter à un moment et faire le bilan de nos actions et réfléchir sur notre cheminement. Depuis 2017, on mène des travaux d'évaluation sur l'ensemble de nos actions y compris notre instance de gouvernance. On a une action d'évaluation de notre politique de lutte contre la précarité alimentaire et ça permet de questionner notre démarche. On se pose des questions sur ce qu'on va continuer de faire, ce qu'il faut améliorer ou non. On a fait un bilan via un cabinet d'étude, qui nous a proposé des recommandations sur trois ans. Notre ligne directrice est claire et ça facilite beaucoup de choses avec les partenaires »

(Témoignage d'un porteur de PAT).

Évaluer sa politique de lutte contre la précarité alimentaire participe donc à la maturité, la consolidation et la robustesse du PAT, mais aussi à rendre dynamique la collaboration et la mise en réseau des acteurs de l'aide alimentaire.

Objectif : 200 foyers dans 5 quartiers prioritaires

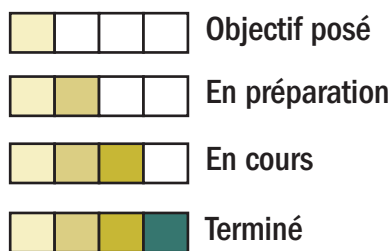
bénéficiant d'une offre de service
pour des commandes collectives en filières locales,
de type « réseau VRAC » ou inspirée des AMAP
sans engagement ni pré-financement

- # Quartiers prioritaires de la Ville
- # Commandes groupées de produits qualitatifs
- # Optimisation des coûts d'achat
- # Réseau VRAC

Echéance : 2021

Niveau d'avancement : 

Légende pour suivre le niveau d'avancement



 point de vigilance

COMMENT ÉVALUER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE DANS LES PAT ?

En 2019, Nantes Métropole a mis en place un Conseil métropolitain des acteurs de l'alimentation (CMAA). C'est une instance participative composée de 22 personnes issues de la diversité des représentants du système alimentaire et chargée de veiller à la cohérence des actions engagées dans le PAT, d'assurer le suivi et le bilan évaluatif des engagements fixés par la feuille de route, rendre compte des avancés des actions et faire une veille prospective pour le compte du territoire. Le CMAA a mis en place un certain nombre d'indicateurs pour évaluer l'accessibilité alimentaire et la sensibilisation des populations.

L'évaluation permet ainsi de faire le bilan des diverses actions ou conventionnements avec les partenaires pour

indicateurs & chiffres-clés

- > Début 2021, début de l'opération "VRAC" avec des premières commandes dans le quartier Bellevue, Dervallières et Breil.
- > A définir : nombre de QPV sur lesquels le réseau VRAC est installé, nombre de bénéficiaires.
- > Déploiement du réseau VRAC sur Nantes Métropole : 417 foyers adhérents fin 2022
- > Quartiers concernés : Bellevue (Nantes et St Herblain, Dervallières, Breil, Bottière Pin Sec, Malakoff, Orvault Plaisance).

Premiers éléments de bilan par l'équipe PAT

- > Quartier de Bellevue : quelques **commandes groupées** de produits secs et sanitaires en complément de la mise en place du défi « famille à alimentation positive »
- > **VRAC** : 53% des produits sont locaux, collaboration avec 15 fermes du département.
- > Majoritaires des produits secs : organisation de la logistique/ conservation à prévoir pour intégrer des produits frais dans le dispositif.
- > La commande groupée renforce sensiblement l'accessibilité à une alimentation de qualité par la tarification et l'animation menée auprès des foyers (visite de ferme, cuisine...)
- > Développement et soutien d'initiatives par la Ville et le CCAS de paniers solidaires de fruits, légumes et/ou légumineuses sur des quartiers nantais avec différentes associations (CSC accord, solidaires dans la cité, le comptoir des alouettes et Océan...)

Figure 1 : évaluer l'accessibilité alimentaire et la sensibilisation des populations – Source : Nantes Métropole

faire participer les populations et lutter contre la précarité alimentaire. Un tableau de suivi sera renseigné par les partenaires tout au long de la mise en œuvre des actions. Toutefois, il existe de manière générale une diversité de méthodes d'évaluation des PAT (voir Evaluer l'impact des PAT sur les territoires, ADEME 2023).

Rédacteur : Alioune DABO, responsable scientifique



Avec
le soutien de la

